

BIDING

CARTE COMMUNALE

Echelle : 1/5 000

SERVITUDES
(Et forêts relevant du régime forestier)

Document annexé à la Délibération du Conseil Municipal du 26.04.2014



BUREAU D'ETUDES ENVINAT

Servitudes 15 relatives à la construction et à l'exploitation de canalisations de transport de produits chimiques (canalisation d'éthylène). Bonde de vigilance de 730 m de part et d'autre de l'ouvrage

Servitudes 14 relatives à l'établissement des canalisations électriques

Servitudes 11 concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines d'intérêt général.

Une bande de 100 m de part et d'autre de l'ouvrage

Bois et forêts relevant du régime forestier

Zone constructible

Zone Naturelle. En zone N, ne seront autorisées que: l'adaptation, la réfection, l'extension mesurée, le changement de destination des constructions existantes.

Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière, les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles, les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs.

Zone inondée lors des crues de 1981 (références: photos et témoignages des élus)

